



Régie de l'énergie du Canada
Avis de demande et de période de commentaires
Ksi Lisims LNG GP Ltd., au nom de Ksi Lisims LNG Limited Partnership
Demande de licence d'exportation de gaz naturel liquéfié

Le 25 avril 2022, Ksi Lisims LNG GP Ltd. (« Ksi Lisims » ou le « demandeur ») a présenté une demande à la Régie canadienne de l'énergie aux termes de l'article 344 de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* (la « LRCE ») en vue d'obtenir une licence d'exportation d'un maximum de 778,3 milliards de mètres cubes, soit environ 1,88 milliard de pieds cubes, de gaz naturel liquéfié (« GNL ») par jour pendant 40 ans. Ksi Lisims a demandé l'autorisation d'exporter du GNL depuis un point situé à la sortie de son installation d'exportation de GNL qui doit être située dans la baie Wil Milit, à l'extrémité nord de l'île Pearse, en Colombie-Britannique.

Le demandeur doit déposer et conserver en dossier aux fins d'examen par le public du 12 août 2022 et le 11 septembre 2022, pendant les heures d'ouverture normales, des exemplaires de la demande, dans les locaux du cabinet Lawson Lundell LLP, situé à Cathedral Place, 925, rue Georgia Ouest, bureau 1600, et en fournir un exemplaire à quiconque en fait la demande. Il est aussi possible de consulter la demande, sur rendez-vous pendant les heures normales d'ouverture, à la bibliothèque de la Régie (517, Dixième Avenue S.-O., 2^e étage, à Calgary, en Alberta). Pour prendre rendez-vous, veuillez composer le 1-800-899-1265.

La Commission de la Régie demande aux personnes susceptibles d'être touchées de lui faire part de leurs commentaires pertinents selon les critères énoncés à l'article 345 de la LRCE, qui se lit comme suit :

La Commission ne délivre une licence d'exportation de pétrole ou de gaz que si elle est convaincue que la quantité de pétrole ou de gaz à exporter ne dépasse pas l'excédent de la production par rapport aux besoins normalement prévisibles du Canada, compte tenu des perspectives liées aux découvertes de pétrole ou de gaz au Canada.

Les personnes susceptibles d'être touchées sont priées de consulter les ressources en ligne suivantes:

- *Guide de dépôt* de la Régie, [rubrique Q](#)¹;
- [Directives provisoires concernant les demandes d'exportation de pétrole et de gaz et les demandes d'importation de gaz en vertu de la partie VI de la Loi sur l'Office national de l'énergie](#)², datées du 11 juillet 2012;
- Foire aux questions sur les demandes de licence d'exportation de GNL qui se trouve sur le [site Web de la Régie](#)³.

Les personnes touchées doivent soumettre leurs observations à la Régie en ligne au moyen de l'[outil de dépôt électronique](#)⁴, qui comprend des instructions détaillées, et par la poste ou télécopieur et les faire parvenir à Ksi Lisims à l'adresse indiquée ci-dessous d'ici le **11 septembre 2022**. S'il vous est impossible de faire un dépôt en ligne, veuillez envoyer votre document par courriel à Secetaire@cer-rec.gc.ca.

Keith B. Bergner
Lawson Lundell LLP
Cathedral Place, 925, rue Georgia
Ouest, bureau 1600
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3L2
kbergner@lawsonlundell.com
Téléphone : 403-218-7538 ou
604-631-9119

Ramona Sladic
Secrétaire de la Commission
517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Télécopieur : 403-292-5503
Télécopieur sans frais : 1-877-288-8803

Ksi Lisims doit déposer toute réplique éventuelle aux commentaires des personnes touchées par la demande devant la secrétaire de la Commission et la signifier à l'auteur des commentaires, au plus tard le 21 septembre 2022.

Pour un complément d'information sur le présent avis, veuillez écrire à : DLQuestions-Exportations-Hydrocarbures@rec-cer.gc.ca.

La Régie a à cœur la sécurité et le bien-être de son personnel, des communautés autochtones, du public et de tous ceux avec qui elle collabore. Pour un complément d'information sur ses activités de surveillance réglementaire pendant la pandémie de COVID-19, reportez-vous à la mise à jour du 9 juin 2022: www.rec-cer.gc.ca/ProcessusPandemie.

La secrétaire de la Commission,

Ramona Sladic

¹ www.cer-rec.gc.ca/RubriqueQ

² <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/regie/lois-reglements/loi-regie-canadienne-lenergie-reglements-notes-dorientation-documents-connexes/exportations-importations/ntrmmrmdm-fra.pdf>

³ <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/demandes-audiences/voir-demandes-projets/licences-exportation-gnl/foire-questions-demandes-licences-dexportation-gaz-naturel-liquefie-gnl.html>

⁴ <https://apps.cer-rec.gc.ca/efile/ElectronicDocumentSubmission.aspx?GoCTemplateCulture=fr-CA>